



À RENVOYER À :

Service fédéral des Pensions
Tour du Midi
Esplanade de l'Europe 1
1060 BRUXELLES
BELGIQUE

**Déclaration concernant les allocations ONEM et l'éventuel complément d'entreprise
(Modèle 74 bis - PSS)**

(à remplir par le pensionné)

Numéro du Registre national : . . - . Il figure au dos de votre carte d'identité

La date de prise de cours de ma pension de survie est le :

Je déclare

- qu'à partir de la date de prise de cours de ma pension de survie, je ne perçois pas d'allocations octroyées par l'ONEM.
- qu'à partir de la date de prise de cours de ma pension de survie, je renonce aux allocations de l'ONEM dans le cadre du
 - chômage.
 - chômage avec complément d'entreprise (RCC, anciennement connu sous le nom de prépension).
J'avertis sans délai l'instance qui me verse le complément d'entreprise qu'il y a lieu de cesser le paiement du complément à la date de prise de cours de ma pension de survie.
 - crédit temps, de la réduction des prestations de travail, de l'interruption de carrière.
- que je continue à percevoir des allocations octroyées par l'ONEM à partir du
c'est-à-dire à partir de ou après la date de prise de cours de ma pension de survie.

J'autorise le Service fédéral des Pensions à contacter l'ONEM pour :

- vérifier ma déclaration ;
- retenir, sur les arrérages de ma pension, les allocations que j'ai reçues indûment depuis la date de prise de cours de ma pension si je ne souhaite pas cumuler mon allocation avec ma pension de survie.

Fait à (lieu): ; le (jour mois année)

Signature :

Prénom Nom :